

Thibault RABAIN

Congrès annuel de l'AFS, Réseau Thématique 7

“mes filles ont autre chose à faire que m'aider” : Le travail de maintien à domicile de personnes âgées appartenant aux classes populaires.

D'abord, je tiens à remercier les organisateurs et organisatrices du colloque d'avoir accepté ma contribution et de me permettre d'être ici devant vous pour vous présenter mes travaux, ainsi que ??? Et ??? qui vont ici discuter des nos travaux.

Je suis chargé de recherche au sein du programme ANR PROFAM qui s'intéresse aux cadres du travail d'aide aux personnes âgées. La présentation que je vais vous proposer aujourd'hui s'intitule : ***“mes filles ont autre chose à faire que m'aider” : Le travail de maintien à domicile de personnes âgées appartenant aux classes populaires.***

Cette recherche qui fut mon mémoire de M2 a voulu analyser le maintien à domicile de manière qualitative, en articulant sociologie des classes sociales et du travail domestique, tout en plaçant la focale sur une position particulière du *care* ; à savoir les bénéficiaires potentielles ou avérées.

DIAPO 2 – LE TRAVAIL DE MAINTIEN A DOMICILE

Cette recherche part d'un constat : les difficultés éprouvées par les vieilles personnes pour se maintenir à domicile sont – au moins en partie - consécutives de situations de travail entravées. Car vieillir chez soi suppose des vieilles personnes qu'elles puissent fournir le travail nécessaire pour continuer à y vivre, ou le transférer à autrui. **Ce travail qui regroupe l'ensemble des tâches qui permettent à une personne âgée de vivre au sein d'un logement ordinaire (l'entretien du logement, l'entretien du corps, l'aide aux cohabitants), nous le nommerons le *travail de maintien à domicile*.**

Face aux difficultés à réaliser tout ou partie de ce travail de maintien à domicile par la personne âgée elle-même – et ce fait est bien connu - , on peut assister à des **transferts** de tâches vers des

- aidants professionnels – en CESU ou pas, déclarés ou non - comme les aides à domicile, auxiliaires de vie, etc. et les professionnels médicaux ou médico-sociaux
- des aidants obligés comme le/la conjointe et les descendants familiaux
- des aidants élus comme les voisins, les amis.

Actuellement en France, ce travail d'aide et d'accompagnement est réalisé majoritairement par des femmes (Banens et alii, 2019), soit comme professionnelles (98% de femmes dans l'aide à domicile), soit comme « proches aidantes » (60% des aidant.e.s).

Le travail de maintien à domicile articule ainsi, comme le montre le schéma présenté sur la diapo, trois « cadres » matériels et normatifs du travail : les flèches jaunes représentent le travail gratuit réalisé par un membre du ménage pour le ménage ; il s'agit ici de travail domestique (selon la définition des économistes de l'INSEE Chadeau et Fouquet). Les flèches rouges représentent des formes de transfert du travail de maintien à domicile vers les proches. Le travail est ici réalisé gratuitement dans un rapport de production et un cadre normatif de care. Nous le nommerons « *travail de care domestique* ». Les flèches bleues, quant à elles, représentent des formes de transferts vers la sphère marchande, avec toutes les formes de statuts que l'on connaît, et que j'ai nommé : le « *travail de care professionnel* ». Ici, il s'agit de distinguer deux formes d'intégration du monde marchand dans la sphère domestique.

On constate qu'autour de chaque organisation de travail de maintien à domicile se négocie ce que Goffman nomme une convention où se fixent ce qui doit être fait par chacun, les marges admises dans les comportements et les façons d'en parler.

On pourrait croire que, dans cette situation où d'autres peuvent faire pour elles, les vieilles personnes souhaitent recevoir de l'aide pour « se maintenir à domicile », particulièrement au sein des classes populaires dont on dit souvent la force des solidarités familiales et qui disposent, on le sait, de faibles ressources matérielles et des logements peu confortables et mal adaptés à leurs déficiences fonctionnelles ; tout en étant les premiers concernés par la redistribution d'aides sociales. Et donc, on pourrait faire l'hypothèse d'une habitude de recevoir de l'aide au sein des classes populaires à la vieillesse. Mais, le terrain, c'est-à-dire des entretiens répétés avec une vingtaine de vieilles personnes, nous montre un autre

réel, puisque les personnes âgées appartenant aux classes populaires que j'ai rencontré agissent plutôt de manière à ne pas recevoir d'aide au ménage.

DIAPO 3 – LES VIEILLESSES POPULAIRES

Je vais donc aujourd'hui évoquer une enquête réalisée par entretien et observation ethnographiques répétés, au cours d'une enquête qui, en fait, a eu lieu sur trois années : de la licence 3 jusqu'au Master 2. J'ai mobilisé pour ce travail le témoignage d'une vingtaine de personnes âgées de 70 à 100 ans, surtout des femmes, habitant toutes dans un quartier populaire de la Ville de Nantes et vivant pour moitié seule dans leur logement. L'autre moitié n'étant qu'à une seule exception accompagné²e par son conjoint. Cette localisation est le point nodal de ce travail empirique puisqu'elle m'a permis d'avoir un point de vue sur les vieillesse populaires, qu'elles soient dans les HLM ou face aux HLM.

J'insiste donc sur la notion de Classes Populaires, car il y a des enjeux spécifiques au maintien à domicile en classes populaires. Il est important de ne pas oublier que les vieillisses sont socialement situées ... ou pour le parler avec Bourdieu, que la vieillesse elle aussi « n'est qu'un mot ».

Les travaux séminaux de Guillemard montrent déjà par ce qu'elle nomme « Retraite retrait » des formes de vulnérabilités spécifiques aux vieillesse populaires, liées notamment aux ressources économiques et à la santé.

On sait ainsi que les inégalités sociales sont des inégalités de santé, et peuvent contraindre, handicaper et abrégé les vieillesse populaires. « Plus d'années d'incapacité dans une vie plus courte », nous explique les démographes Cambois, Laborde, Robine.

On constate d'autre part une spécificité aux vieillesse populaires dans le rapport qu'elles entretiennent avec les institutions susceptibles d'apporter une aide, entre regard de biais, refus de recours aux aides sociales et freins à l'accès aux droits sociaux.

Ces constats m'ont invité à aller voir comment se déroule le maintien à domicile au sein des classes populaires ; et à ce demander « Comment les vieilles personnes appartenant aux classes populaires font et font faire par d'autres le travail qui leur permet de se maintenir à domicile ? »

DIAPO 4.

Lors de l'enquête, malgré un panel varié en âge, en état de santé et en fraction de classe, j'ai pu observer une forte homogénéité dans les discours et les pratiques sur la division du travail de maintien à domicile ; j'ai donc

essayé d'en distinguer des principes communs.

1. Plutôt faire soi-même que demander aux autres

Quand on regarde « qui fait quoi » dans au sein de chaque organisation de travail de maintien à domicile, on voit que les personnes font tout pour réaliser le travail de maintien à domicile en autosuffisance, c'est-à-dire **sans faire intervenir une tierce-personne extérieur au ménage** . Ainsi, tant que les personnes appartenant aux classes populaires se perçoivent comme capables, les avantages perçus à l'autosuffisance surpassent les avantages perçus aux externalisations

Ce principe semble ancré dans les trajectoires sociales des personnes rencontrées ; et on doit souligner des défaut d'apprentissage à recevoir de l'aide au sein des vieilles populaires. Les récits de vie montrant plutôt que ce Simone Pennece nomme des Soignantes de carrière, dans la famille et l'emploi et l'expérience d'avoir soi-même été aidante servant de ferment aux justifications portées par les vieilles personnes quant au refus d'être aidé.

2. Négocier l'assurance familial

Ici, la notion d'assurance est le type d'interdépendance souhaité par les personnes rencontrées avec leur famille. A la manière de la pratique de l'escalade en binôme où l'un travaille à grimper pendant que l'autre travaille à le sécuriser, les vieilles personnes souhaitent contraindre les interventions des proches à n'être que des réponses à des besoins exprimés.

Les personnes rencontrées vivent dans la crainte d'être placées en position de bénéficiaire d'une aide familiale. L'influence sur la convention du travail de maintien à domicile passe ainsi, de la part des vieilles personnes qui ont des enfants, par une contrainte des interventions familiales à n'être que des réponses aux demandes. Il est donc attendu des aidants qu'ils soient en veille. Les vieilles personnes orientent ainsi la division du travail de maintien à domicile afin de conserver le lien familial en état d'assurance et ne pas faire de leur vieillesse un événement recomposant les échanges intra-familiaux.

Mais, comme les interventions de tierce-personnes peuvent être proactives, les vieilles personnes ne parviennent pas toujours à ne rien ne se faire imposer. D'une part, parce qu'il s'agit parfois pour les vieilles personnes de se confronter à une large maisonnée, dont les acteurs sont potentiellement haut dans la hiérarchie sociale peuvent être liés entre eux ; comme peuvent l'être des médecins, des évaluateurs APA, des proches aidants,. D'autre part, les cadres normatifs du care font accepter l'aide d'autrui par la partition donataire / bénéficiaire qui donne un rôle social à chacun·e. Dans un climat de négociation et d'amour, on voit généralisée des formes souci pour le souci des autres qui génèrent une auto-surveillance liés à une anticipation de ce que ressentiraient, notamment, leurs enfants.

3. Limiter le recours aux aides professionnelles

Les entretiens montrent que les vieilles personnes se distancie des formes de domesticité professionnelles d'abord pour des raisons économiques, puisqu'il s'agit, comme le dit Marie-Christine qui est très handicapée et malvoyante, de compter les heures pour ne pas dépenser trop d'argent, pour en dépenser le moins possible. Ici, les personnes portent l'idée qu'elles ne vont pas payer pour

faire faire quelque chose qu'elles pourraient faire elle-même, d'autant plus si les personnes l'ont fait une large part de leurs vies.

D'autre part, on constate des maladresses à demander de l'aide, par exemple mal comprendre certaines règles administratives liées à l'APA, mais aussi des maladresses à être en position de bénéficiaire d'une aide. Cette étrangeté à la réception d'aide se matérialise fortement dans les discours des femmes quant au rejet des interventions de professionnelles à domicile ; lesquels rejets permettent limiter la prise d'autrui sur sa sphère privée et, plus encore si on se sent vulnérable ailleurs, limiter la prise d'autrui sur son identité.

Ainsi, par les externalisations vers la sphère marchande de tâches auparavant réalisé au sein du ménage sont très limitées, n'arrivent qu'à rebours d'un problème et liées à des demandes des proches.

DIAPO 5. Les compétences pour vieillir chez soi en mondes populaires

- L'autosuffisance pour l'autonomie

- Accepter des conditions de vie et de travail perçues par soi-même comme difficiles ->
- S'adapter plutôt qu'adapter, et pouvoir le faire jusqu'à la confrontation à un problème

L'éthique de l'autosuffisance croisée à des usures des corps fréquentes à l'avancée en âge et des déterminants de genre et de classe leur fait accepter des conditions de travail et de vie qu'eux-mêmes jugent difficiles. Le travail domestique des vieilles personnes requiert une gestion du temps et de l'espace de vie, notamment pour contrer les risques d'épuisement et de chutes. Selon le principe qui consiste plutôt un « abandonner plutôt que déléguer », les personnes à s'« adapte eux plutôt qu'à adaptent leur mondes physiques et relationnels ». On voit que ce travail de maintien à domicile passe ainsi dans les vieillesse populaires par une recomposition de ce que les personnes perçoivent comme étant leurs besoins. A l'exception des tâches ayant trait à la santé qui permet le maintien de cette auto-suffisance, quand les personnes que j'ai rencontrées n'arrivent pas à faire quelque chose, elles ne le font plus.

Mes entretiens montrent une constante : une lutte visant la protection de la cellule domestique dans un objectif de sauvegarde de son autonomie. Ce principe trouve son effectivité dans les situations d'autosuffisance car l'autonomie devient pour eux et elles tributaire de la préservation d'un certain état des rapports sociaux. Pour ce faire, les vieilles personnes appartenant aux classes populaires luttent pour invisibiliser leurs besoins et se replient en leur domicile, notamment en limitant les intégrations de tiers dans la division du travail de maintien à domicile et en camouflant les informations pouvant alerter ses proches

Les principes selon lesquels est organisé - le travail de maintien à domicile - par les vieilles personnes que j'ai rencontré – surtout des femmes - vise, en fait, à préserver leur permettre de conserver le pouvoir sur leur vie. Car le genre, la classe et l'âge leur limite l'accès aux espaces et aux droits. Car les corps - quand ils deviennent abimés – impulse des impossibilités, des transitions biographiques et des déprises. Car la famille n'est pas toujours un lieu facile ; ces contraintes sociales compose pour ces personnes l'espace domestique comme un refuge ; l'un des seul lieu – si ce n'est le seul – où elles peuvent y régir leur vie. Le primat de la recherche d'autosuffisance par les vieilles personnes appartenant aux classes populaires montre que cet état du travail de maintien à domicile est une prise sur son logement, et par lui sur sa vie présente et à venir et constitue un levier primordial dans le pouvoir détenu par les vieilles personnes de décider elles-mêmes de leur propre genre de vie.

DIAPO 6. Ouverture : Parler des limites, et des vieillesse masculines

Cette enquête laisse toutefois de nombreuses questions en suspens, notamment car je n'ai pu discuter – sérieusement – de travail ménager ou de vie familiale qu'avec 3 hommes ... contre 15 femmes. Et on pourrait légitimement se demander « et qu'en est-il des vieux messieurs appartenant aux classes populaires ? ». Une piste pour continuer cette recherche pourrait ainsi consister à approfondir la question du travail de maintien à domicile et de son articulation dans les vieillesse populaires masculines.

Les études de genre comme les études sur la vieillesse nous permettent de justifier l'intérêt de cette recherche par le constat d'une différence genrée dans les pratiques de ce travail antérieurement à la vieillesse (Ledoux et Thuillier, 2006) ; comme dans le rapport des maisonnées aux personnes âgées recevant

une aide (Masotti, 2018). Après la production d'une étude portant cette fois spécifiquement sur les hommes et sa mise en perspective avec ces présents résultats, « comment le genre structure-t-il l'orientation par les vieilles personnes et leurs proches des conventions de travail de maintien à domicile en classes populaires » pourrait ainsi être une question intéressante à poser.